

Légalisation de signature

What ?

Search

LÉGALISATION DE SIGNATURE

La légalisation de signature permet de faire authentifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. Cette démarche est soumise à certaines conditions. Elle diffère selon que vous vivez en France ou à l'étranger.

↓ **EN FRANCE**

[À L'ÉTRANGER](#)

+ [Pourquoi légaliser une signature ?](#)

+ [Où faire la demande ?](#)

+ [Prix](#)

– Où s'adresser ?

+ [Mairie - Lescar](#)

+ [Notaire](#)

+ [Ambassade ou consulat français à l'étranger](#)

– Voir aussi

[Légalisation ou apostille d'un document français pour une autorité étrangère](#) - [Papiers - Citoyenneté - Élections]

[Légalisation de documents d'origine étrangère \(authentification\)](#) - [Papiers - Citoyenneté - Élections]

[Copie certifiée conforme d'un document administratif](#) - [Papiers - Citoyenneté - Élections]

– Références

[Code général des collectivités territoriales : articles L2122-27 à L2122-34-1](#) [🔗](#), *Texte de référence*

[Code général des collectivités territoriales : articles R2122-7 à R2122-9](#) [🔗](#), *Texte de référence*

[Code des relations entre le public et l'administration : articles R113-5 à R113-9](#) [🔗](#), *Texte de référence*

[Décret n°81-778 du 13 août 1981 fixant le tarif des droits à percevoir dans les chancelleries diplomatiques et consulaires et, en France, par le ministère des relations extérieures](#) [🔗](#), *Texte de référence*

[Code du commerce : annexe 4-7](#) [🔗](#), *Texte de référence*

[Réponse ministérielle du 23 septembre 2014 relative à la procédure de la légalisation de signature](#) [🔗](#), *Texte de référence*

[Réponse ministérielle du 6 octobre 2020 relative à la légalisation par le maire de la signature d'une personne ne résidant pas dans sa commune](#) [🔗](#), *Texte de référence*



Hôtel de ville

Allée du Bois
d'Ariste
64230 Lescar
05 59 81 57 00

HORAIRES :

Lundi au Vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h